



PRÉFET DU DOUBS

## DOSSIER DE PRESSE

Car pédagogique :

Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité à bord des véhicules de transport en commun.

Semaine du 05 au 09 février 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

Mardi 30 janvier 2018



## I – Contexte

---

### A – Le port de la ceinture de sécurité dans les cars

Le **port de la ceinture de sécurité** est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules. Cette obligation concerne également les occupants des véhicules de transport en commun de personnes. Dans les accidents de circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de celui-ci.

Le retour des actions de prévention menées dans le département du Doubs à destination des jeunes collégiens et lycéens, montre qu'un trop grand nombre ne porte pas systématiquement sa ceinture de sécurité, ceci quel que soit le véhicule utilisé d'ailleurs.

**Il convient de faire du bouclage de la ceinture un geste réflexe pour tous les usagers de véhicules terrestres à moteur.**

C'est pourquoi le pôle sécurité routière de la DDT du Doubs organise une action de prévention sur la nécessité d'attacher sa ceinture dans les cars, à l'aide d'un outil pédagogique innovant développé par la société AGORA Formations, le **car pédagogique**.

### B – L'évacuation d'un car en cas d'accident

En cas d'accident, le **comportement du conducteur** est déterminant dans l'évacuation rapide des passagers et leur mise en sécurité.

En effet, les véhicules de transports en commun peuvent se coucher sur leurs flancs, ce qui rend les conditions d'évacuation délicates.

C'est dans ce cadre que l'action de prévention organisée par la DDT avec le concours de la société AGORA Formations vise également à permettre aux conducteurs et passagers d'évoluer dans un bus allongé sur son flanc et **favoriser les bons réflexes au sein d'un véhicule accidenté**.

## II – UNE SEMAINE DÉDIÉE DANS LE DOUBS

### A – Objectifs

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux élèves qui utilisent les cars scolaires de comprendre l'intérêt, par des exercices concrets, du port de la ceinture de sécurité à bord du car pédagogique.

### B – Le programme de la semaine du 05/02 au 09/02/2018

Pour cette deuxième édition, à l'initiative du Préfet du Doubs, le car pédagogique va se déployer dans différents sites du département du lundi 05 au vendredi 09 février 2018.

Le programme a été élaboré en collaboration avec les référents sécurité routière des établissements qui bénéficieront du module de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité.

**Cette action de prévention se veut innovante en matière de support.**

Elle doit notamment permettre la prise de conscience par les élèves de la nécessité d'attacher sa ceinture de sécurité, même dans un car.

Au cours de la semaine, les actions vont se dérouler selon le programme détaillé suivant :

Date	Site	Horaires	
		Matin	Après-midi
Lundi 05 février	Collège Olympe de Gouges 7 rue du Doubs 25190 SAINT-HIPPOLYTE	09h00- 11h30	14h00- 16h30
Mardi 06 février	Collège Philippe GRENIER 18 rue de la Gare 25304 PONTARLIER	09h00- 12h00	13h30- 16h30

Date	Site	Horaires	
		Matin	Après-midi
Mercredi 07 février	<p><u>Lieu</u> : Plateau sportif à proximité du groupe scolaire de l'école primaire de VILLERS-LE-LAC</p> <p><u>Matin</u> : Collège Jean-claude Boucquet – site de Villers-le-Lac</p> <p><u>Après-midi</u> : MFR Les Deux Vals – Les Fins</p>	09h00-12h00	14h00-16h00
Jeudi 08 février	<p>Collège Claude GIRARD Allée des Sorentines 25870 CHÂTILLON-LE-DUC</p>	08h00-11h30	13h30-15h30
Vendredi 9 février	<p>Collège Entre Deux Velles 5 rue du Collège 25660 SAÔNE</p>	09h00-11h30	14h00-16h00

### III. PRÉSENTATION DU CAR PÉDAGOGIQUE

#### Une mise en pratique réaliste en 3 étapes



#### ← Etape 1

L'ensemble des stagiaires, conducteurs et passagers, montent dans le bus qui se trouve en position normale, sur ses roues.



#### ← Etape 2


Le formateur, présent dans le car, actionne le dispositif de retournement qui allonge le véhicule sur son flanc gauche.

L'exercice d'évacuation débute et permet aux stagiaires de :

- se déplacer dans un véhicule couché sur son flanc,
- repérer les différentes issues de secours disponibles,
- s'orienter vers les trappes d'évacuation,
- évacuer le véhicule par les trappes de pavillon,
- se mettre en sécurité à l'extérieur du véhicule, dans une zone adaptée.

#### ← Etape 3






Le **car pédagogique**, identique à un véhicule de transport en commun classique, est composé d'un poste de conduite, de 16 places passagers et d'une zone pédagogique dédiée à la manipulation d'extincteurs sur feux réels.

Une **trappe d'évacuation**, identique à celles présentes sur tous les véhicules de transports en commun, permettra aux stagiaires de s'extraire du car.

Un **escalier** permet aux stagiaires de descendre du car facilement et en toute sécurité.

Un **porte-engin** équipé d'un système de retournement permet d'allonger le bus sur son flanc gauche. La rotation du véhicule à 90° est réalisée en 20 secondes, ce qui assure une sécurité totale aux conducteurs et passagers.



Le car pédagogique permet aux participants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles.

## **AGORA Formations**

6, impasse des Vergers | 57160 Scy-Chazelles

Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42

[www.agora-formations.com](http://www.agora-formations.com) | [agora-formations@orange.fr](mailto:agora-formations@orange.fr)



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

***Nous vous remercions d'ores et déjà de l'écho que vous ferez de cette action de sécurité routière dans vos médias.***

## **CONTACTS :**

Direction départementale des territoires du Doubs  
Service cabinet, sécurité, conseil aux territoires  
Unité sécurité routière, gestion de crises, transports  
6 Rue Roussillon  
BP 1169  
25003 BESANCON CEDEX

Courriel : [ddt-securite-routiere@doubs.gouv.fr](mailto:ddt-securite-routiere@doubs.gouv.fr)

Téléphone : 03 81 65 69 76

Site internet : <http://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr>